



SANTÉ SUD

Santé Sud *infos*

www.santesud.org

Agir sans remplacer

trimestriel • n° 106 • juin 2015

Droits devant...



...pour les enfants nés hors mariage en Tunisie

LA LOI TUNISIENNE A BEAU LES RECONNAÎTRE COMME DES PERSONNES À PART ENTÈRE (OU PRESQUE !), LES ENFANTS ISSUS DE RELATIONS HORS MARIAGE SONT PRIVÉS DE LEURS DROITS LES PLUS FONDAMENTAUX. SANTÉ SUD RALLIE UN RÉSEAU DE POUPONNIÈRES ASSOCIATIVES POUR LEUR RENDRE DIGNITÉ ET AMOUR.

Santé Sud est une association de solidarité internationale reconnue d'utilité publique. Selon sa devise « Agir sans remplacer », elle œuvre depuis 1984 à l'amélioration de l'accès aux soins par le renforcement des personnels et des structures de santé engagés auprès des plus vulnérables : populations rurales, malades chroniques, personnes handicapées, femmes enceintes et nouveau-nés, enfants abandonnés, mères célibataires, personnes marginalisées, etc.

Santé Sud | 200, bd National, Le Gyptis Bt N, 13003 Marseille | Tél. 04 91 95 63 45 | Fax 04 91 95 68 05 | contact@santesud.org | www.santesud.org | Directeur de la publication : Nicole Hanssen | Rédactrice en chef : Julie Bégin | Rédaction : Mehdi Bayad | Merci à : Salwa Abdelhak, Imen Ben Abdennabi, Hajer Ben Jezia, Paul Bénos, Marc Di Biaggio, Rihab Gamaoun, Aïda Ghorbel, Rim Hachenna et Youssef Issaoui | Conception graphique : Point de vue | Impression : Pure Impression



Un déni source de souffrance

Il existe un moyen bien simple d'éviter d'affronter un problème : c'est de ne pas le nommer ! Un enfant abandonné par une mère célibataire ? Non, ça n'existe pas ! Le déni permet de ne pas en parler. Telle était la problématique il n'y a pas si longtemps encore de l'enfance abandonnée en Tunisie... Quel avenir pour ces enfants « sans nom », victimes innocentes d'une union hors mariage inacceptable pour la société dans laquelle ils sont nés et dont la tradition religieuse ne reconnaît pas l'adoption ? C'est dans ce contexte qu'ont été créées, dans les années 90, les premières pouponnières capables d'accueillir ces nouveau-nés « enfants du péché » dans des conditions souvent difficiles tant leur stigmatisation était criante. Voilà près de vingt ans que Santé Sud accompagne cette prise en charge avec l'énergie bienveillante de ses partenaires tunisiens. Cet engagement, au moment où notre association célèbre ses 30 ans d'existence, illustre bien l'évolution qu'a connue notre association, cherchant toujours à améliorer la pérennisation des actions... Ainsi, Santé Sud a d'abord effectué des travaux de construction et d'équipement pour ces premières pouponnières. Elle y a ensuite ajouté la formation des assistantes maternelles, puis des cadres, avant de passer à la formation de formateurs. De fil en aiguille, elle a ajouté la construction de projets de service et enfin mise en réseau des différentes structures indispensable au partage d'expérience. Voilà qui donne aussi plus de force à un plaidoyer nécessaire pour extraire ces enfants de la loi du silence et donner un statut professionnel à ceux et celles qui les prennent en charge. Le chemin sera encore long et difficile. Mais « une difficulté est une lumière » disait Paul Valéry... alors croyons à la lumière !

© Santé Sud

Paul Bénos, président

Ce programme a été réalisé avec le soutien de l'AFD.



Meriem, « l'enfant du péché »

Les assistantes maternelles donnent tout leur amour à ces enfants condamnés par la société, en dépit du manque de moyens et de formation.



© Santé Sud

« Elle a commencé à se balancer, puis elle poussait de grands cris et se frappait la tête sur sa couchette. »

La petite Meriem*, deux ans et demi, s'avance vers moi avec curiosité. Ses grands yeux me questionnent, sa main cherche la mienne, comme si elle attendait toujours la maman qui l'amènera dans sa 'vraie' famille. « Elle est un peu en retard, mais elle est très gentille » assure Leïla*, l'assistante maternelle. Comme tous les enfants de la pouponnière, Meriem est « une enfant du péché ». Sa mère biologique a été violée par un camarade de classe puis elle a fui la maison, de peur que son père n'apprenne qu'elle était enceinte. Car un enfant né hors mariage, ici, c'est la honte qui s'abat sur toute la famille. La mère s'est retrouvée seule à 17 ans dans les rues de Tunis jusqu'à l'accouchement. Malgré l'insistance des personnels de l'hôpital, qui l'insultent et la poussent à abandonner sa fille, elle ne cède pas. Éprouvée, elle confie l'enfant à sa mère, puis disparaît.

Quatre mois plus tard, à bout de ressources, la grand-mère l'amène à la pouponnière. Quelque temps plus tard, voilà que la maman reparait et réclame sa fille. « Moi j'y étais très attachée, j'ai beaucoup pleuré la première fois qu'elle est partie ! » raconte l'assistante

maternelle. Mais face à la pression sociale, à nouveau la mère abdique et la grand-mère, malade, ramènera une enfant affamée, visiblement maltraitée. La gamine manifeste alors certains signes liés à la rupture des liens d'attachement à répétition et à l'institutionnalisation. « Elle a commencé à se balancer, puis elle poussait de grands cris et se frappait la tête sur sa couchette. Je ne savais plus quoi faire ! Depuis ce temps-là, elle n'a plus jamais parlé ! » Bien qu'elle ait dépassé l'âge de deux ans, Meriem demeure à la pouponnière. Ses chances de trouver une famille sont minces...

Chaque année, ils sont des centaines en Tunisie. Stigmatisés dès la naissance, placés dans des pouponnières associatives dont les moyens et les compétences sont insuffisants, leur développement physique, psychomoteur et affectif est compromis, et leur avenir, plus qu'incertain. D'où le programme de Santé Sud qui vise à soutenir ces associations dans leur difficile mandat et à propulser le Réseau qui les rassemble vers une défense pleine et entière des droits des enfants.

* Les noms des personnes ont été modifiés pour préserver l'anonymat.

L'action en chiffres

- La situation : chaque année, plus de **1000** enfants naissent hors mariage en Tunisie, dont environ 600 sont placés dans une structure. Parmi les **539** enfants qui ont été récupérés en 2014, **44%** ont été adoptés, **36%** repris par la famille biologique et **18%** placés par 'kafala'. (voir définition p. 3) (Chiffres de l'INPE)
- Nous renforçons le travail de défense des droits des enfants abandonnés avec notre partenaire, le RAET, qui regroupe **12** pouponnières associatives tunisiennes.
- Nous formons et accompagnons **277** professionnels pour améliorer la prise en charge des enfants abandonnés.
- **975** enfants et leurs familles biologique, adoptante ou d'accueil sont concernées par ce projet de 3 ans (juillet 2013 à juillet 2016).
- Un budget de **192 714 €** est accordé par l'Agence française de développement (AFD).

Ce que dit la Loi

« En Tunisie, rappelle Mme Aïda Ghorbel, chef de la section protection à l'Unicef, l'enfant sans soutien familial jouit de droits conformes aux standards internationaux en matière de protection de l'enfance : le droit à une identité patronymique, l'obligation de l'État à rechercher le père biologique, le droit à une pension du père (lorsqu'il a reconnu l'enfant) et surtout, le droit à une famille. L'avortement est même légalement permis ! Cependant, ces droits ne sont pas toujours appliqués et ils sont perfectibles. Ainsi, l'enfant né hors mariage ne peut pas hériter de son père, la mère célibataire n'a pas droit au congé de maternité et les parents adoptifs ne peuvent pas se prévaloir de congé parental : pour moi ce sont des marques de discrimination flagrantes ! » Concernant les possibilités de placement de l'enfant, notons que l'adoption internationale est proscrite en Tunisie. Si l'enfant n'est pas repris par la famille biologique, il pourra soit être confié en « Kafala »

(voir définition p. 3), soit être adopté en bonne et due forme, auquel cas il prendra le nom de la famille adoptive et aura tous les droits de l'enfant naturel.



© Santé Sud

Santé Sud et un réseau de pouponnières

Au front pour défendre les enfants sans soutien familial

Elles se battent au quotidien pour ces bébés privés de famille. Les pouponnières associatives tunisiennes accueillent chaque année quelque 300 enfants issus de relations hors mariage. L'INPE (Institut national de la protection de l'enfance), qui agit comme tuteur des pouponnières, en accueille autant. Des nouveau-nés qui arrivent déjà avec les séquelles d'une grossesse cachée, auxquelles s'ajouteront les inévitables stigmates de l'institutionnalisation, de l'abandon et de la condamnation sociale. Loin de baisser les bras, les assistantes maternelles donnent tout leur amour pour réparer l'irréparable.



L'ultime victoire des pouponnières, c'est lorsqu'une mère célibataire qui a réussi à s'en sortir revient chercher son enfant...

MAIS PARFOIS L'AMOUR NE SUFFIT PAS.

Sans formation initiale diplômante en puériculture, sans statut professionnel reconnu pour les assistantes maternelles et sans soutien financier pérenne, elles crient à l'aide. Depuis 1990 Santé Sud soutient quelques-unes de ces associations : c'est lors d'une formation groupée que certaines responsables ont eu l'idée de s'unir pour se faire entendre et mutualiser ressources et compétences. Le Réseau aménage enfance Tunisie (RAET) était né. « *L'objectif est d'améliorer la prise en charge de ces enfants abandonnés* » précise Rihab Gamaoun, chef de projet à Santé Sud Tunisie. « *Mais pour y arriver, nous travaillons aussi à la source du problème. Avec la Direction générale de la protection sociale (au ministère des Affaires sociales), nous élaborons*

un référentiel métier pour les assistantes maternelles. En parallèle, nous participons à la création d'un cahier des charges des pouponnières afin d'assurer un standard qualité pour l'accueil des enfants. » Mais nous répondons aussi aux besoins spécifiques des associations, avec un programme formatif visant la mise en place du projet de service de chaque pouponnière, assuré par un expert en management. Deux psychologues tunisiennes interviennent également sur la prise en charge psychoaffective des enfants. Un important apport en matériel est enfin prévu.

Définition KAFALA

Contrairement à l'adoption, la kafala est une tutelle sans filiation. Elle se définit comme un engagement à prendre bénévolement en charge un mineur sans créer un quelconque lien de filiation. Cet engagement consiste pour le titulaire du droit, « le Kafil », à assurer l'entretien, l'éducation et la protection de l'enfant jusqu'à sa majorité.

LA QUESTION À

RIM HACHENNA,

DIRECTRICE DE LA POUPONNIÈRE « HORIZONS DE L'ENFANT DU SAHEL » À SOUSSE

« Une grande histoire d'amour qui n'en finit pas »



© Santé Sud

Quelques ramifications de bougainvillier courent sur l'enceinte. Il faut franchir la porte pour entendre les premiers babillages, les pleurs ou les éclats de rire des dizaines de nourrissons hébergés ici. Depuis 10 ans, la directrice, Rim Hachenna, y mène un combat quotidien pour donner aux enfants nés hors mariage la chance d'une vie meilleure !

OÙ TROUVEZ-VOUS LA MOTIVATION POUR CONTINUER EN DÉPIT DES NOMBREUSES DIFFICULTÉS ?

Oui c'est vrai, nous avons des difficultés financières, nous sommes montrées du doigt, les assistantes maternelles ne sont pas reconnues malgré leur immense dévouement... Mais ce sont les enfants qui me donnent de l'espoir ! Et s'il y a des injustices qui nous rendent malades, des mères qu'on retrouve mortes - c'est très dur d'annoncer à un enfant : ta maman n'existe plus -, elles sont compensées par le sourire d'un gamin, la joie d'une mère qu'on écoute enfin... Vous savez quand j'ai atterri ici, je ne savais même pas que les enfants abandonnés existaient. On n'en parlait pas, c'était tabou !

Et puis a commencé pour moi une grande histoire d'amour qui n'en finit pas avec ces enfants... Je suis maman, je perçois l'énorme souffrance des jeunes filles qui nous laissent leur bébé, à contrecœur. Elles sont jugées comme des criminelles, des prostituées, même quand elles ont été violées ou ont subi l'inceste ! Je fais le maximum pour alléger leurs souffrances et celles de leur enfant. Voilà tout ! Les filles qui accouchent à Soussse puis nous confient leur bébé ne sont pas d'ici, autrement elles risqueraient d'être reconnues ce qui mettrait leur vie et celle de leur enfant en danger. Parfois le père tue sa fille, parfois la grand-mère tue le nourrisson... Lorsqu'elles décident de reprendre leur bébé, c'est qu'elles ont coupé les ponts avec leur famille, sans exception... Plusieurs ont du mal à survivre économiquement. Il faut les soutenir pour qu'elles retrouvent une vie stable pour elles et leur enfant. Même les professionnels dans les hôpitaux trouvent ces enfants dégoûtants. J'ai même vu certains internes les utiliser comme cobayes... sur leur lit, on avait écrit « cas social ». Ce que je souhaite, c'est qu'on arrête de les rejeter, qu'ils ne soient plus « les enfants du péché » pour le reste de leur jour ! Il faut travailler sur les droits de l'enfant, obliger le père - qui n'est soit jamais identifié, sinon jamais inquiété - à assumer la paternité ! Il faut aussi accélérer les délais de traitement juridiques qui ont pour conséquence que les enfants s'entassent ici et risquent de développer diverses pathologies !

« Chaque jour je me dis : J'ai sauvé un être humain ! »



« Notre religion interdit l'adoption. Mais je ne voulais pas de la « Kafala » : l'enfant ne porte pas votre nom, n'a aucun droit, même à l'héritage, toute sa vie il est pointé du doigt... Je voulais que notre fille ait toutes les chances de son côté. Alors nous l'avons adoptée ! »

Lorsqu'elle parle de sa fille, 10 ans, les grands yeux de Najat* s'éclairent d'une tendresse communicative. Pourtant, il n'y a pas si longtemps, vous lui auriez dit qu'elle adopterait un bébé qu'elle vous aurait ri au nez. Aujourd'hui, c'est la plus farouche partisane de l'adoption.

Être abandonné, c'est la pire chose qui puisse arriver à un être humain, surtout dans nos pays où ils vivent l'enfer ! Chaque jour, je me dis que j'ai fait quelque chose de bien, que j'ai sauvé un être humain ! Je souhaite que les mentalités changent, qu'on arrête d'abandonner des enfants pour des questions de supposée morale et que tout enfant ait un meilleur avenir !

« J'AVAIS PEUR DE NE PAS AVOIR DE SENTIMENTS POUR ELLE ! »

Je connais beaucoup de couples sans enfants, qui se privent de cette joie car ils ne veulent pas d'un "enfant du péché". Ils ont peur qu'il ne soit pas accepté par leur famille, leurs voisins, car la société refuse ces

enfants... Maintenant je sais qu'ils ont tort ! Moi, au contraire, ma famille est particulièrement ouverte et me disait d'adopter ! Mon mari en rêvait ! Mais je n'arrivais pas à prendre la décision.

Nous avons vécu une grande crise dans le couple : 20 ans sans enfant, c'est très difficile. Ici, la famille c'est tout ! Je suis tombée en dépression, j'ai perdu mon travail... Puis le hasard a fait que je trouve un emploi comme directrice d'une... pouponnière ! Au début, je me suis jetée dans le travail, je ne pensais qu'au boulot ! J'aimais ce que je faisais, ça remplissait un grand vide. Mais je ne regardais pas les bébés. Pourtant ils étaient très beaux ces enfants ! Et moi, moi j'avais 47 ans... Un jour mon mari m'a dit « regarde cette petite fille comme elle est jolie ! ». C'est là que j'ai craqué ! Mais j'avais peur de ne pas avoir de sentiments pour elle ! C'était bizarre ! Mais dès qu'elle est entrée à la maison, l'instinct maternel a opéré ! C'était le coup de foudre ! J'étais enfin mère ! Mon mari était si heureux ! On faisait tout ensemble : le bain, les couches... Toute ma famille a directement adoptée notre petite Amira* ! C'est exceptionnel ici

en Tunisie ! Je connais plusieurs femmes qui, pour adopter, ont fait semblant d'être enceintes, elles mettaient des coussins dans leur robe ! Toute une vie dans le mensonge, même auprès de leur propre famille ! !

« L'ABANDON DEMEURE UNE BLESSURE ! »

Même à elle, même tout petit bébé, je lui ai dit la vérité ! « Tu as de la chance, tu as deux mamans ! » Je lui racontais qu'un matin, on avait posé un beau cadeau à notre porte, et c'était elle, Amira, notre petite princesse ! Ça la faisait beaucoup rire ! Pourtant, je crois qu'au fond d'elle-même, l'abandon demeure une blessure dont elle ne pourra jamais guérir. Il y a trois ans – elle avait 7 ans – elle m'a dit : « maman, arrête de me le rappeler, je le sais ! » Plus tard, j'ai su qu'une de ses copines à l'école avait dit aux autres qu'elle était adoptée... Elle les a toutes réunies et leur a dit : « c'est vrai, ce ne sont pas mes vrais parents mais je les aime ». Mais elle n'a rien voulu me dire. Elle n'a jamais rien demandé sur sa mère. Je pense qu'elle fait du déni... Tout ça m'inquiète ! J'ai très peur du jour où elle voudra se marier : j'ai peur que son mari, que sa famille à lui la rejette. Plus tard, j'espère qu'elle acceptera d'en parler !

¹ Voir définition p 3.

* Le nom des personnes a été modifié afin de préserver leur anonymat.

SUR LE VIF

QU'EST-CE QUE L'INTERVENTION DE SANTÉ SUD A CHANGÉ POUR VOUS ?

© Santé Sud



« Les 12 membres du Réseau ont pu appréhender les droits de l'enfant mais aussi de la mère célibataire ! »

YOUSSEF ISSAOUI, PRÉSIDENT DU RÉSEAU AMEN ENFANCE TUNISIE (RAET)
ET PRÉSIDENT DE LA POUPONNIÈRE ASSOCIATIVE « BEITY » (MON FOYER) À GAFSA

Dans le cadre de ce projet, les 12 membres du Réseau ont pu appréhender les droits de l'enfant mais aussi de la mère célibataire, ce qui est absolument nécessaire car nous avons la responsabilité de parler en leur nom, de les défendre sur le plan national ! Au niveau de la pouponnière,

les assistantes maternelles, qui doivent répondre aux besoins immédiats des enfants 24h sur 24, ont pris conscience de l'importance de considérer l'enfant et la mère comme des personnes dignes d'attention et de soins. Il n'existe pas en Tunisie de diplôme d'assistante maternelle alors elles ont été très intéressées par les formations et échanges sur la psychologie de l'enfant, la santé, la nutrition...

« Plus d'hygiène et une attention plus grande pour les enfants. »

SALWA ABDELHAK, DIRECTRICE DE LA POUPONNIÈRE ASSOCIATIVE « LA VOIX DE L'ENFANT » À NABEUL

Avec les groupes de parole animés par la psychologue, nous avons appris à parler ! Notre éducation nous empêche de dire ce qui nous fait souffrir ! Au début, nous étions là, en cercle à nous regarder, sans rien dire. Mais rapidement nous avons exprimé toutes nos difficultés : la douleur de voir partir un enfant auquel on s'est attaché, les deuils lorsqu'un enfant malade décède, on a fait le point sur nos besoins, nos doutes, et maintenant on se comprend mieux et on s'entraide beaucoup plus ! Nous avons aussi travaillé sur le blocage que plusieurs femmes éprouvent envers la mère célibataire... nous avons appris à ne pas la juger, à faire le maximum pour que l'enfant développe un lien avec sa maman biologique ! Nous avons abordé des thèmes très variés comme l'accueil des mères célibataires, les troubles du développement de l'enfant, com-

ment donner des soins à l'enfant de manière plus professionnelle, le projet de vie individualisé, etc. Désormais, chaque assistante maternelle remplit une fiche du jour afin de faire un suivi. Nous avons installé un coin biberon dans une pièce centrale où nous faisons la stérilisation. Avant la formation de Santé Sud, nous préparions la nourriture et les biberons pour les enfants dans la cuisine ; maintenant l'assistante maternelle n'est plus obligée de faire le va-et-vient de la cuisine en laissant les enfants seuls. Bref, plus d'hygiène, moins de germes, et une attention plus grande pour les enfants.

© Santé Sud



© Santé Sud



« Maintenant je comprends que nos comportements ont un impact psychique sur le développement de l'enfant. »

HAJER BEN JEZIA, ASSISTANTE MATERNELLE À « HORIZONS DE L'ENFANT DU SAHEL » À SOUSSE

Avant, nous faisons tout à l'instinct. Je croyais que les besoins de l'enfant se limitaient à manger, être changé et dormir... Maintenant je comprends que nos comportements ont un impact psychique sur le développement de l'enfant. Désormais j'explique à l'enfant chaque geste, je lui dis « maintenant je vais te donner ton bain », je le rassure... De plus, on nous a appris à tout consigner dans un livret de l'enfant : son histoire, son évolution, ses premiers pas, ses maladies...

Également avec les échanges de pratiques inter-pouponnières, nous avons pu voir ce qui se fait de mieux ailleurs, et nous leur avons aussi montré nos réussites... Par exemple, les filles de Monastir nous ont présenté leur biberonerie. Avant nous lavions les biberons à la cuisine avec le reste de la vaisselle. Mais avec Santé Sud nous avons aménagé un nouvel espace séparé, nous suivons tout un circuit et aujourd'hui les biberons sont stériles ! Et les rôles sont mieux définis : chacun sait ce qu'il doit faire et ça fonctionne beaucoup mieux ! Ça nous a beaucoup motivées de parler, d'échanger, et maintenant on vise l'excellence !

Dans la peau d'une assistante maternelle

Deux psychologues. Trois jours et trois nuits à vivre en direct le quotidien des assistantes maternelles en pouponnière. Nuits d'inquiétudes auprès d'un nouveau-né qui montre des signes de détresse vitale, moments de doute lorsqu'une mère célibataire reprend son petit après de longs mois de stabilisation, joies fugaces devant les premiers pas d'un enfant auquel on s'est (trop ?) attaché, ou terrible douleur lorsqu'un bébé cesse de se battre pour survivre à l'abandon...



© Santé Sud



© Santé Sud

L'observation clinique était la première étape de l'accompagnement effectué par deux psychologues tunisiennes chargées de suivre chacune des 12 pouponnières vers l'amélioration de la prise en charge psycho-affective des enfants. Ce matin-là, Imen Ben Abdennabi rend visite aux assistantes maternelles afin de poursuivre le suivi formatif sur mesure, élaboré en réponse aux problèmes identifiés lors des phases de diagnostic et d'observation. Des groupes de parole ont également été mis en place pour travailler la dynamique institutionnelle.

AIDER LES ASSISTANTES À RENDRE LES ENFANTS AUTONOMES... TOUT EN SE PROTÉGEANT !

« De l'extérieur, le travail en pouponnière me paraissait joyeux, mais rapidement je me suis rendue compte à quel point ces femmes souffrent : elles éduquent ces enfants comme s'ils étaient les leurs, puis lorsqu'elles doivent s'en séparer ; certaines tombent en dépression, puis deviennent très froides pour se protéger. » Pourtant, c'est bien à cette séparation qu'Imen les prépare, car le mandat des pouponnières est avant tout de trouver la meilleure famille pour chaque enfant. Car la vie en institution amène souvent des séquelles de développement, voire des handicaps. Aux difficultés inhérentes au métier d'assistante maternelle, s'ajoutent des lacunes dans leur formation qui peuvent compromettre la sécurité et l'évolution de l'enfant, ainsi qu'une absence de reconnaissance de leur métier. En outre, les salaires sont lamentables et les moyens matériels dans ces structures associatives manquent cruellement.

Imen a donc construit un programme sur mesure pour chaque pouponnière. Il peut s'agir de guider l'assistante maternelle vers une posture plus professionnelle vis-à-vis de l'enfant, ou encore de changer ses représentations sur la mère célibataire, de manière à éviter ce qu'on appelle 'les rivalités narcissiques' avec les mères biologiques, qui aboutissent parfois à des conflits entre la maternante et la maman, toujours perçue comme 'coupable' ou 'dévergondée'. Ailleurs on centrera le suivi formatif sur les notions de carence affective, d'hospitalisme ou d'attachement chez l'enfant, on abordera le développement psycho-moteur, l'éveil sensoriel, la préparation à l'autonomie ou encore l'accueil des familles adoptantes...

30 000€ d'équipement : pas 'juste pour jouer'

Sur la base des diagnostics établis, quelque 30 000 € ont été investis pour l'achat d'équipement dans les pouponnières. Parfois il s'agissait de parer aux premières nécessités : remplacement d'une chaudière en panne, achat de lave-linge pour libérer les assistantes maternelles des corvées harassantes, matelas, stérilisateur de biberons, mixeur pour préparer les purées, pèse-bébés, table de change et baignoire à hauteur adaptée (un soulagement pour le dos des assistantes), etc. Mais l'apport le plus significatif demeure les espaces de jeu permettant aux enfants de passer des moments hors du lit (où ils pouvaient rester des journées entières auparavant). Ainsi, ils peuvent jouir de manière autonome de la découverte de nouvelles possibilités de leur corps, ce qui stimule leur développement psychomoteur.

FORMATION, ORGANISATION, STRUCTURATION : UN TRAVAIL HORIZONTAL

D'autres formations spécifiques compléteront les connaissances des équipes : alimentation, hygiène, etc. Afin de rendre le dispositif pérenne, les psychologues du ministère des Affaires sociales (notamment ceux qui travaillent sur les dossiers d'adoption et sont en charge des pouponnières) seront également formés à la prise en charge des enfants abandonnés !

En parallèle, un travail de renforcement des pouponnières, à commencer par la formation des directions sur la recherche de fonds, leur permettra de devenir autonomes et d'assurer des salaires plus stables aux assistantes. Ainsi, au moment du passage d'Imen à Sousse, s'achevait un atelier avec le formateur Kamel Ghozliani, consultant spécialiste des projets d'établissement, qui a travaillé au référentiel métier des assistantes et au respect du circuit lié à la prise en charge de l'enfant, de l'accueil jusqu'au départ dans une famille, en passant par l'hygiène, l'alimentation, les moments éducatifs, les protocoles d'urgence, etc.



De la prévention à l'accompagnement

Au Mali, l'action de Santé Sud s'inscrit dans la durée. Présente dans le pays depuis bientôt trente ans, c'est à partir de 2009 que Santé Sud met en œuvre le premier projet visant à développer une approche intégrée et préventive de l'abandon d'enfants au Mali, où l'amélioration des conditions d'accueil des enfants en pouponnières est centrale.



Au Mali, les pouponnières publiques et associatives font face à un nombre grandissant d'enfants abandonnés et accusent un manque en ressources humaines qualifiées.

© Santé Sud

DES POUPONNIÈRES CONFRONTÉES À L'AUGMENTATION DU NOMBRE D'ENFANTS ABANDONNÉS

Pour échapper au discrédit social que représente la naissance d'un enfant conçu hors mariage, de nombreuses femmes maliennes n'ont d'autre choix que de recourir à l'avortement clandestin ou à l'abandon de l'enfant. Cette dernière pratique s'est récemment accrue du fait d'une conjoncture économique difficile, d'un exode rural marqué et d'une mutation des valeurs traditionnelles. Les enfants abandonnés sont alors recueillis dans des pouponnières publiques ou associatives, pouponnières qui sont aujourd'hui confrontées à une hausse considérable du nombre d'enfants pris en charge. Cette hausse s'est encore accentuée en 2011, année à laquelle le Code de la famille a interdit l'adoption d'enfants maliens par des étrangers... A l'heure actuelle, un double problème se pose : d'une part, les jeunes femmes ne sont pas suffisamment informées et sensibilisées sur les enjeux liés à la grossesse ; d'autre part, les pouponnières maliennes n'ont ni les moyens, ni les ressources humaines nécessaires pour assurer une prise en charge de qualité des enfants abandonnés.

UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE RÉUSSIE

Santé Sud décide d'intervenir dès 2009. Tout d'abord, le projet engage des activités de prévention de l'aban-

don, l'objectif étant d'une part de sensibiliser les aides ménagères à la prévention des grossesses non désirées, d'autre part d'accompagner l'insertion socio-professionnelle des mères célibataires (sans soutien familial et sans ressources) ayant décidé de garder leur enfant. Au terme du projet, Santé Sud sensibilise ainsi 1500 jeunes femmes, et permet à 20 mères de conserver leur enfant. L'autre grand axe du projet se solde également par un succès : la pouponnière publique de Bamako élabore son propre « projet d'établissement », permettant notamment de fixer les objectifs prioritaires de l'établissement pour cinq ans afin d'améliorer les soins aux enfants et combler les besoins en formation et en matériel. Enfin, Santé Sud organise également quelque 25 sessions de formation à destination de 290 agents des pouponnières.

AMÉLIORER LE PLACEMENT FAMILIAL

Aujourd'hui s'ouvre un nouveau projet, dans le prolongement de l'ancien, auquel Santé Sud ajoute un volet « placement familial ». Qu'est-ce que cela signifie concrètement ? Dans le précédent projet, Santé Sud avait réalisé une étude sur la faisabilité du placement familial au Mali, dans l'optique d'élaborer plus tard un guide du placement familial. A présent, l'objectif est de former de futures familles d'accueil sur les besoins de l'enfant, puis de placer ces enfants dans les familles tout en mettant en place un dispositif de suivi. Plus

« Ce qui arrive - ou n'arrive pas - à un enfant dans les premières années de sa vie est capital, à la fois pour son bien-être immédiat et pour son avenir. »

Extrait de la Déclaration de l'UNICEF relative aux préoccupations de la petite enfance, le 28 février 2008

ambitieux que le précédent, ce nouveau projet prévoit cette fois d'intervenir dans quatre pouponnières, dont trois à Bamako et une en-dehors de la capitale, à Sikasso. Santé Sud entend réaliser un état des lieux en profondeur pour chacune de ces pouponnières. Le but ? Identifier les besoins, les difficultés, les forces et les faiblesses dans la prise en charge des enfants, en vue de planifier ensuite des activités répondant aux constats formulés. Parallèlement, afin de garantir une prise en charge de qualité pour tous les enfants abandonnés du pays, un tandem franco-malien élaborera un référentiel de normes et de standards qui sera mis à la disposition des autorités compétentes.

Pour finir, Santé Sud s'engage à réaliser un diagnostic global sur la question de la prise en charge des enfants en situation de handicap au Mali, diagnostic qui sera ensuite restitué aux autorités maliennes. Cette action s'avère plus que nécessaire dans la mesure où, pour un enfant abandonné et en situation de handicap, la prise en charge dans les pouponnières est loin d'être adaptée, sans oublier que ses chances d'être adopté dans une famille d'accueil sont extrêmement minces. Comme le souligne Marc Dibiaggio, référent métier pour Santé Sud : « Si l'enfant abandonné est porteur d'un handicap, alors il sera considéré comme "majnoun", sous l'emprise d'un esprit malin, ce qui l'écartera, la plupart du temps, de toute reconnaissance et intégration ».

EN BREF

FRANCE

Assises annuelles : 2 nouveaux élus

Le 6 juin dernier, se tenaient à Marseille les Assises annuelles de Santé Sud, auxquelles près de 80 personnes ont participé. Outre l'habituel rapport associatif et les échanges constructifs avec l'assemblée, ce fut l'occasion d'élire le nouveau Conseil d'orientation. Si le président, **Paul Bénos**, demeure à la barre du navire, Santé Sud salue l'arrivée de deux recrues : **Nathalie Merle**, consultante et spécialiste de l'éducation à la santé, ainsi qu'**Antonio Ortiz**, directeur d'hôpital tout juste retraité ! Bienvenue à bord !



Votre tombola... contre la mortalité maternelle et infantile !

Une grande tombola vient d'être lancée afin de financer les actions de Santé Sud visant à réduire la mortalité maternelle et infantile dans le monde. A gagner : des voyages (Corse, Amsterdam), des hôtels et des gîtes, un soin SPA, une tablette Samsung Galaxy tab 4 et bien plus ! Achetez vite vos tickets (2€ l'unité, 20€ le carnet), ou mieux, devenez vendeurs ! Toutes les informations auprès de Michèle Sigaudou au 04 91 95 63 45 poste 1 ou sur www.santesud.org

L'événement de l'année :

« Parcours migratoire et santé »

Le vendredi 13 novembre à Marseille, la 10^e Journée provençale de la santé humanitaire promet d'être riche en débats et en réflexions puisque des experts s'exprimeront sur la réalité des parcours migratoires contemporains et leurs impacts en termes de santé. Participez au plus grand rendez-vous sur la santé et la solidarité : réservez un stand associatif (20€), un poster ou un espace exposition (gratuit) ou inscrivez-vous comme public ! Incriptions / informations sur www.santesud.org



Point Rencontre « Enfance abandonnée » : 24 septembre

Vous avez rendez-vous à Marseille le 24 septembre pour une soirée de projection-débat : découvrez quelles actions sont mises en place afin d'améliorer la situation des enfants abandonnés, notamment au Mali et en Tunisie. Incriptions gratuites sur www.santesud.org

MALI

L'informatique au service de la santé

L'année 2015 marque le démarrage de trois nouveaux projets conduits par Santé Sud au Mali. Parmi ceux-ci, un projet intitulé « Les technologies de l'information et de la communication au service de l'accès à la santé des mères et des enfants ». L'objectif est de mettre en place un dossier de santé individualisé et informatisé de la mère et de l'enfant dans 13 Centres de santé communautaires (CsCom) dirigés par des médecins de campagne afin de renforcer le suivi médicalisé des femmes et des hommes en âge de procréer et des enfants de moins de 6 ans vivant en zone rurale. Il s'agit de faciliter la construction du système d'information sanitaire (SIS) des

CsCom et d'appuyer la formation continue des équipes de soins. A terme, ce projet de trois ans permettra d'améliorer la qualité des soins pour plus de 160 000 personnes.



© Santé Sud

ALGÉRIE

Bientôt un centre qui mutualise les expertises en un seul lieu !

Le projet développé par Santé Sud et la Fédération algérienne des personnes handicapées (FAPH) avec le soutien de la Fondation Sanofi Espoir visant la « Promotion du dépistage précoce et pluridisciplinaire des troubles de la petite enfance à Alger » vient de s'achever avec une conférence de presse tenue en mars à Alger. Réunissant des représentants des hôpitaux, des centres de santé et des ministères algériens concernés, l'événement a permis de mettre en avant les résultats du projet, notamment l'augmentation du repérage des troubles des nouveau-nés et la diminution du nombre de cas d'asphyxies néonatales. Ce fut aussi l'occasion d'annoncer la création d'un CAMSP (Centre d'action médico-sociale précoce) – un engagement



© Santé Sud

ferme du ministère algérien de la Santé ! L'atelier de travail pour définir les modalités de mise en œuvre de ce CAMSP aura lieu en septembre 2015 en présence du ministre de la Santé. Le projet s'achève donc sur des perspectives encourageantes et Santé Sud compte maintenant accompagner sa mise en place...

GUINÉE

Agir en première ligne

Les cinq premiers médecins généralistes guinéens se sont installés en zones rurales isolées dans la région de Labé en Moyenne-Guinée (Fouta Djallon). Une mission Santé Sud s'est rendue sur place fin avril pour visiter chacune de ces installations, en lien avec notre partenaire FMG (Fraternité médicale Guinée). La mise en place des centres de santé s'avère d'autant plus justifiée que l'épidémie d'Ebola a montré l'impérieuse nécessité de renforcer les soins de première ligne. Mais les populations demeurent méfiantes à l'égard de toutes les structures de santé par peur d'une contamination par ce virus. Regagner leur confiance à travers des soins de qualité de première ligne sera la priorité de ce nouveau programme, mené par Santé Sud dans un pays particulièrement éprouvé



© Santé Sud

Faites comme moi :

ENGAGEZ-VOUS POUR SANTE SUD !

Don en ligne : www.santesud.org
04 91 95 63 45

Ariane Ascaride,
comédienne



© AP-HW

RECEVEZ LE SANTÉ SUD INFOS PAR MAIL

Joignez écologie et économie : envoyez-nous votre mail et nous vous enverrons chaque trimestre votre Santé Sud Infos sous format téléchargeable. (Envoyez votre demande à contact@santesud.org)